

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

❖ OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

❖ PRODUIT

Nom	Global Equity Thematic Selection – Part A (le «FCP»)
ISIN	FR001400FQR8
Société de Gestion	LFIS Capital www.LFIS.com – Appelez le 01 88 45 46 60 pour de plus amples informations
Autorité compétente	L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de LFIS Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés. LFIS Capital est agréée en France sous le n° GP-13000004 et réglementée par l'AMF.
Date de Publication du document d'informations clés	1er juillet 2023

❖ EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

❖ Type

C'est une part du FCP **Global Equity Thematic Selection**, un OPCVM de droit français ayant comme société de gestion **LFIS Capital**.

❖ Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance. L'initiateur du produit n'a pas le droit de résilier unilatéralement le produit.

❖ Objectifs

L'objectif de gestion du FCP est de (i) s'exposer à un portefeuille d'actions internationales construit selon une stratégie de sélection et allocation d'actions multithématiques, basée sur les recommandations de **Pictet Asset Management S.A.** (le « **Conseiller** ») et exploitant les opportunités d'investissement thématiques sur les marchés actions internationaux identifiées par les équipes du Conseiller (« **Poche Actions** »); et (ii) gérer son exposition à cette Poche Actions, sous la contrainte de limiter sa volatilité annualisée issue de cette exposition à 15%.

Pour atteindre son objectif, le FCP met en œuvre : (a) une stratégie de sélection et l'allocation multithématiques pour la construction de la Poche Actions, basée sur des recommandations fournies par le Conseiller portant (la « **Stratégie de Sélection Multithématiques** »); et (b) une stratégie de gestion systématique de contrôle des risques du FCP qui vise à gérer l'exposition du FCP à la Poche Actions (dans la limite de 150% de son actif net) sous la contrainte de limiter la volatilité annualisée du FCP issue de cette exposition à 15% (« **Stratégie de Contrôle des Risques** »).

Le FCP mettra également en œuvre une politique de distribution spécifique qui prévoit la distribution, selon une fréquence trimestrielle calendaire (à compter de septembre 2023), d'un montant représentant par part, un montant en valeur absolue de la part de 12,50 Euros.

LFIS Capital a appointé Pictet Asset Management S.A comme conseiller en investissement pour la sélection et l'allocation/ré-allocation de la poche actions du FCP, afin de faire bénéficier les porteurs de FCP de l'expertise de Pictet AM en matière de gestion actions thématiques. La mise en œuvre des recommandations de sélection et d'allocation/ré-allocation fournies par le Conseiller sera décidée de manière discrétionnaire par la Société de gestion.

Stratégie de Sélection Multithématiques

L'**univers** d'investissement représente un large ensemble d'actions internationales sur lesquelles des opportunités d'investissements sont identifiées par le Conseiller à l'aune de certaines thématiques d'investissement jugées porteuses car soutenues par des tendances de croissance séculaires. Aussi l'univers d'investissements est composé de plusieurs milliers de titres internationaux tous exposés à (au moins) une des thématiques identifiées par le Conseiller.

Le **processus de sélection** d'actions basée sur les recommandations du Conseiller vise à construire, selon une approche « bottom-up » (en partant de l'univers d'investissement défini ci-dessus), un portefeuille d'actions internationales (correspondant à la Poche Actions), représentant les plus fortes convictions du Conseiller en termes d'exposition sur l'ensemble des thématiques retenues et qui prend en compte les autres facteurs et considérations de sélection fixés incluant : les facteurs liés à la qualité des fondamentaux financiers de l'entreprise (tels que la qualité et dynamique des flux de trésorerie, les bénéfices et les ventes, la valorisation et la solidité opérationnelle de l'entreprise), les considérations de gestion des risques (dont le risque industriel, les biais et surreprésentation de certaines thématiques, les contraintes de liquidité, etc.) et des considérations non financières qui s'appuient notamment sur des exclusions sectorielles et normatives et une méthodologie de notation basée sur des critères non financiers du Conseiller. Le processus de sélection n'intègre pas de contraintes en termes de régions, secteurs, tailles (des entreprises).

La composition de la Poche Actions est revue sur la base des recommandations du Conseiller, en règle générale, selon une fréquence mensuelle (hors circonstances exceptionnelles affectant un ou plusieurs constituants de ce portefeuille). La Poche Actions pourra comprendre une exposition jusqu'à 10% à des actions d'émetteurs de pays émergents.

Stratégie de Contrôle des Risques : pour réaliser son objectif de maximiser l'exposition du FCP à la Poche Actions (dans la limite de 150% de son actif net) et à limiter la volatilité annualisée du FCP issue de cette exposition à 15%, cette stratégie consiste via un contrat d'échange intégralement financé à (i) ajuster régulièrement l'exposition du FCP à la Poche Actions à son niveau le plus élevé possible, dans la limite de 150% de l'actif net du FCP (« **Exposition Cible Actions** »), sous la contrainte de limiter la volatilité annualisée du FCP issue de cette exposition à 15% (dans les conditions normales de marché); et (ii) dans le cas où l'exposition du FCP à la Poche Actions (résultant du calibrage décrit ci-dessus) passe en dessous de 100% de l'actif net, exposer le surplus de l'actif net du FCP non exposé à la Poche Actions (100% - Exposition Cible Actions), à une poche monétaire synthétique qui vise à générer un rendement en ligne avec les taux de rendement du marché monétaire de la zone euros (le « **Poche Monétaire** »). L'Exposition Cible Actions est calibrée par la Société de Gestion en fonction d'une combinaison des volatilités historiques du FCP et de la Poche Actions constatées sur des périodes passées fixées par la Société de Gestion et converties en niveaux de volatilité historiques annualisées. L'Exposition Cible Actions est d'autant moins élevée (réduisant ainsi la capacité du FCP de capter les éventuels rebonds des marchés actions) que ces volatilités historiques constatées sont élevées. Plus spécifiquement, en cas de fortes volatilités historiques constatées, l'Exposition Cible Actions pourrait, à titre temporaire et défensif, passer très en dessous de 100% de l'actif net du FCP et ce dernier pourrait même se retrouver exposé à 100% à la Poche Monétaire. Pendant cette période, le FCP n'entrera pas dans le champ d'application du règlement (UE) 2017/1131 relatif aux fonds monétaires. L'exposition décrite ci-dessus pourra se faire via des instruments financiers à terme à la discrétion de la Société de Gestion.

❖ Investisseurs de détail visés

Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui disposent d'un horizon d'investissement de 5 ans et qui consentent à être exposés, en vue d'obtenir un rendement potentiel, à un certain niveau de risque cohérent avec l'indicateur synthétique de risque ci-dessous.

Les parts du FCP n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain, et les parts ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions) au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après « U.S. Person », tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés (« Securities and Exchange Commission » ou « SEC »), sauf si (i) un enregistrement des parts était effectué ou (ii) une exemption était applicable (avec le consentement préalable de la Société de gestion).

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées par délégation auprès de BNP PARIBAS S.A chaque Jour Ouvré⁽¹⁾ précédant le jour d'établissement de valeur liquidative (J) à 10h00, heure de Paris. La part du FCP mettra en œuvre une politique de capitalisation.

Le dépositaire du FCP est BNP Paribas S.A. Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce FCP, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du FCP sise 104 boulevard du Montparnasse, 75014 Paris, France et sur le site Internet www.LFIS.com. Un exemplaire sur support papier de ces documents peut être obtenu sans frais et sur simple demande. Vous pouvez également vous référer à ce site Internet pour obtenir des informations supplémentaires, telles que la politique de rémunération ou les conditions requises pour les échanges.

❖ QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

❖ Indicateurs de risque

A risque plus faible

A risque plus élevé



⚠ L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 5 ans. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le FCP enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce FCP dans la catégorie 4 sur 7, ce qui correspond à une catégorie de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. **Risques importants non pris en compte dans l'indicateur** : •**Risque de crédit** : risque associé à la défaillance ou la dégradation soudaine de qualité d'un émetteur. •**Risque de contrepartie** : risqué lié à la défaillance d'une contrepartie. •**Impact des techniques de gestion** : le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés de gré à gré, pouvant impliquer des risques menant à des ajustements voire une résiliation anticipée, entraînant une baisse de valeur du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

❖ Scénarios de Performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 EUR			
Scénarios		1 an	5 ans (durée d'investissement conseillée)
Minimum		Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 879 EUR	3 457 EUR
	Rendement annuel moyen	-51%	-19%
Scénario défavorable*	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 902 EUR	8 247 EUR
	Rendement annuel moyen	-21%	-3,8%
Scénario intermédiaire**	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 117 EUR	16 639 EUR
	Rendement annuel moyen	11,2%	10,7%
Scénario favorable***	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 465 EUR	19 601 EUR
	Rendement annuel moyen	44,7%	14,4%

*Ce type de scénario se serait produit pour un investissement entre le 31/12/2018 et le 30/01/2023. **Ce type de scénario se serait produit pour un investissement entre le 28/02/2014 et le 28/02/2019. ***Ce type de scénario se serait produit pour un investissement entre le 30/12/2016 et le 31/06/2021. Un indice de référence ou un substitut a été utilisé pour calculer la performance du produit.

❖ QUE SE PASSE-T-IL SI LFIS CAPITAL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

❖ QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de

montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire, et que 10.000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention conseillée)
Coûts totaux	106,93 EUR	534,65 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an*	1,0693%%	1,0693%%

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention conseillée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,3% avant déduction des coûts et de 7,2% après cette déduction. Un indice de référence ou un substitut a été utilisé pour calculer la performance du produit.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coûts d'entrée	5%	L'incidence des coûts que vous acquittez lorsque vous effectuez votre investissement. Il s'agit du maximum que vous êtes susceptible de payer : vous pourriez payer moins.
	Coûts de sortie	0%	L'incidence des frais encourus lorsque vous sortez de votre investissement
Coûts récurrents	Coûts de transaction	0,0693%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit
	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1%%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	Commissions liées aux résultats	N/A	
	Commissions d'intérêt	N/A	

❖ COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention minimale recommandée pour ce FCP : 5 ans

Vous pouvez toutefois demander le rachat de votre investissement sans pénalité à tout moment, conformément au prospectus du FCP.

❖ COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Toute réclamation concernant le produit ou le service reçu peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : LFIS Capital – Service Clients – 73 rue de Vaugirard – 75006 Paris, France, en envoyant un e-mail à : clientservices@lfis.com, ou en suivant la procédure de résolution des plaintes disponible sous www.lfis.com.

❖ AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Prise en compte des risques de durabilité et des incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité :

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « SFDR »), définit deux catégories de produits : les produits qui promeuvent entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques (produits dits "Article 8") et les produits qui ont pour objectif l'investissement durable (produits dits "Article 9"). Le FCP a mis en place, au niveau du la Poche Actions, un cadre pour prendre en compte des facteurs financiers et non financiers dans la sélection et l'allocation/ré-allocation basée sur les recommandations du Conseiller qui s'appuient notamment sur les exclusions sectorielles et normatives et une méthodologie de notation basée sur des critères non financiers du Conseiller. **Le FCP aura vocation à relever de la catégorie Article 8.**

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce FCP, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des parts auprès de la société de gestion du FCP sise 104 boulevard du Montparnasse, 75014 Paris, France et sur le site Internet www.LFIS.com. Un exemplaire sur support papier de ces documents peut être obtenu sans frais et sur simple demande. Vous pouvez également vous référer à ce site Internet pour obtenir des informations supplémentaires, telles que la politique de rémunération ou les conditions requises pour les échanges.